

ÉDITIONS IN PRESS
127 rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris
Tél.: 09 70 77 11 48
E-mail: inline75@aol.com

www.inpress.fr

Génogramme ou arbre généalogique

Regards systémique et psychanalytique

Sous la direction de

Muriel Katz-Gilbert

Joëlle Darwiche

Claudine Veuillet-Combier

GÉNOGRAMME OU ARBRE GÉNÉALOGIQUE :
REGARDS SYSTÉMIQUE ET PSYCHANALYTIQUE
ISBN 978-2-94835-322-7

© 2015 ÉDITIONS IN PRESS

Illustration de couverture: fotolia © Kudryashka

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette repré-



Chapitre 9

Différencier les logiques de filiation à l'œuvre dans la libre réalisation de l'arbre généalogique

Esquisse d'une typologie psychanalytique
à partir d'une recherche sur la Shoah

MURIEL KATZ-GILBERT¹

Introduction

En France, les travaux de Guyotat (1979, 1980, 1986, 1995, 2000, 2005a, 2005b) ont ouvert la voie des études psychanalytiques au sujet

1. Docteure en psychologie, maître d'enseignement et de recherche en psychologie clinique, Université de Lausanne, Laboratoire de recherche en psychologie des dynamiques intra- et intersubjectives; psychologue clinicienne. Nous tenons à remercier vivement S. Amati, B. Chouvier, C. Combier-Veuillet, J. Darwiche, D. Jeanhenry, F. Lebigot, M. Dos Santos, B. Savin, R. Waintrater et notre superviseur pour leur relecture et/ou leurs échos critiques à une première version de la présente étude, issue de différentes présentations dans des colloques scientifiques en Suisse, en France et en Israël. Nous sommes reconnaissants à P. Bantman, E. Ghozlan, et M. Wolkowicz pour leurs invitations à présenter l'évolution de ce travail ainsi qu'à la Faculté des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne pour son soutien financier. Enfin, nous sommes redevables à Deborah Hersch, collaboratrice de recherche, à M. Bourguignon, assistante-doctorante, et à nos étudiant-e-s de Master, qui par leurs questions, éclairages cliniques et apports critiques contribuent à la dynamique de cette recherche.

de la filiation et de la transmission psychique entre les générations. Nombreux sont les psychanalystes qui, à sa suite, ont poursuivi, développé et enrichi les questions qu'il avait formulé, dès les années quatre-vingt (Ciccone, 2012 ; Dumas, 1985 ; Eguier *et al.*, 1997 ; Faimberg, 1993 ; Kaës *et al.*, 1993 ; de Mijolla, 1981 ; Tisseron, 1995).

C'est dans ce champ que s'inscrivent nos recherches à l'Université de Lausanne². Il s'agit de travaux consacrés à la question de la filiation et de la transmission psychique après un crime contre l'humanité, et après un génocide en particulier.

Comment les sujets dont l'histoire familiale a été traversée par un génocide s'inscrivent-ils fantasmatiquement dans la chaîne généalogique dont ils sont issus ? Telle est la question directrice qui constitue le centre de gravité de nos travaux.

Par *filiation*, on entend le lien qui permet à chaque sujet d'être situé et de se situer dans la chaîne généalogique où il occupe une place symbolique sexuée singulière (Guyotat, 1980, 1995 ; Kaës, 1997). « Pour qu'un lien de filiation puisse se constituer ou se maintenir il faut qu'une identification aux différentes positions de l'ascendant ou du descendant soit possible » (Guyotat, 1995, p. 118).

Or, « il n'y a pas de filiation sans transmission », comme le rappelle par ailleurs Rosolato (1989) par cette précieuse formule (p. 188). Une transmission dont l'interdit de l'inceste constitue, pour lui, l'axe directeur structurant, assurant ainsi l'« éloignement radical, pour les deux sexes, de l'origine utérine » (p. 192).

Toutefois, du point de vue psychanalytique, la transmission psychique se décline non seulement sur un versant positif et structurant pour la vie psychique, mais aussi sur un versant négatif et désubjectivant.

Sur le versant qu'on peut qualifier de *positif*, la transmission « soutient et assure, en positif, les continuités narcissiques et objectales » (Kaës, 1997). C'est ce qu'on appelle la transmission *inter-génération-*

nelle, celle qui s'accompagne d'une modification de ce qui est transmis à l'héritier, sous l'effet du processus d'appropriation/transformation subjectivante.

Quant à la transmission psychique dite *trans-générationnelle*, elle concerne ce qui n'a pas pu être symbolisé – autrement dit le négatif (Kaës, 2002). Un versant de la transmission qui renvoie à une *méta-psychologie de l'absence* (Golse, 1995). On pense par exemple aux secrets de famille, ces secrets honteux, qui ne sauraient trouver place dans l'ordre symbolique.

Envisagée en son versant négatif, la transmission favorise la *discontinuité* narcissique et la rupture des liens intersubjectifs. Le discours comme la conduite du sujet présentent alors des « ruptures », des « failles », des « hiatus non pensés et impensables » qui sont l'expression du travail de la pulsion de mort et de la déliaison psychique qui leur est associée (Kaës, 2002, p. 112).

Dans ce contexte, la subjectivation est mise en échec ; elle se présente au contraire sous la forme de ratés qui témoignent d'une « mise "hors sujet" d'une partie de la réalité psychique » (Bertrand, 2005, p. 27). Nous pensons ici entre autres à la clinique du traumatisme en lien avec ce que Guyotat (1995, 2005a) appelle les *événements symbolicides* qui caractérisent ce qu'il appelle la filiation traumatique. Une clinique qui est aux prises avec la transmission de la mort psychique entre les générations, ce qui suppose une mise à mal du processus d'identification.

Que dire dès lors des possibles traces du génocide, sur la subjectivation du lien de filiation ?

Pensé comme *catastrophe de la filiation*, le génocide implique pour Waintrater (2002) « la volonté d'anéantir [de] trois générations, celles qui sont [précisément] nécessaires à l'établissement de toute filiation » (p. 38). Exterminer un peuple constitue en ce sens une attaque massive au lien de filiation, celui qui – quand tout va bien – permet au contraire à chacun de « se situer dans un ensemble de sujets et de se reconnaître comme ayant été engendré et capable d'engendrer » (*ibidem*).

2. Laboratoire de Recherche sur la Psychologie des Dynamiques Intra- et Inter-subjectives (LARPSYDIS).

C'est dans ce sens que l'on peut, à la suite de Legendre (1999), qualifier la Shoah de *crime généalogique par excellence*. Il faut comprendre ici l'expression de *crime généalogique* au sens du projet génocidaire insensé d'éliminer une lignée généalogique tout entière, comme ce fut par exemple le cas lors de la Deuxième Guerre mondiale au cours de laquelle les nazis et leurs alliés auront fomenté la destruction des Juifs d'Europe (Hilberg, 1988).

Relisant ces différents auteurs, nous nous proposons d'explorer la question de la représentation fantasmatique du lien de filiation chez des sujets qui ont vécu un génocide ainsi que chez leurs descendants. On s'interrogera sur la subjectivation du lien de filiation comme sur ses possibles impasses. Si notre questionnement porte sur le génocide en général, la présente étude porte sur la Shoah en particulier, en lien avec un corpus constitué auprès de sujets juifs qui vivent en Suisse.

Certes, nous ne sommes de loin pas les premiers à consacrer des travaux psychanalytiques à la question de la Shoah. Bien d'autres avant nous ont exploré ce champ à partir de ce référentiel théorico-clinique, comme en témoigne l'abondante littérature au sujet de la transmission psychique dans les familles de rescapés, de survivants et de leurs descendants (Barocas & Barocas, 1973, 1980; Bergman & Jucovy, 1982; Gampel, 2005; Kestenberg, 1972, 1980; Kogan, 2001; Krell, 1979).

L'originalité de notre démarche est principalement due au dispositif singulier adopté pour explorer ces délicates questions, à savoir ce que l'on peut appeler à la suite de Veuillet (2003a) la *libre réalisation de l'arbre généalogique*.

Grâce à une consigne des plus ouvertes, sous-tendue par la libre association, ce dispositif permet en effet de recueillir une production-création qui se situe au plus près des processus inconscients ouvrant ainsi à la réalité fantasmatique. Dans la suite des travaux inaugurés par Lemaire-Arnaud³ (1980, 1985, 1995) et ses élèves (Savin, 1993,

3. Ces travaux inaugurent le travail clinique autour de l'arbre généalogique dans le champ psychanalytique par contraste avec ceux inaugurés par Bowen (1978) avec le génogramme dans le champ systémique.

1998), dans la suite de ceux ultérieurement menés par Santelices (1999) et Veuillet (2003a)⁴, nous avons souhaité à notre tour explorer la question de la représentation fantasmatique du lien de filiation et partant des liens familiaux auprès de sujets qui ont survécu à la Shoah comme de leurs descendants.

Si la libre réalisation de l'arbre généalogique constitue à notre sens une médiation projective privilégiée pour ouvrir ces questions, c'est entre autres qu'elle permet de mettre en évidence les creux de la transmission, ce que différents auteurs s'accordent à appeler son versant *négatif*, d'une part. Mais c'est, d'autre part, parce que cette médiation permet d'explorer la fantasmatique origininaire des sujets invités à réaliser leur arbre généalogique qu'elle nous a semblé particulièrement utile à soutenir notre questionnement.

La présente contribution concerne le volet⁵ de nos travaux qui tente d'explorer la question — complexe s'il en est — de la représentation fantasmatique des liens familiaux chez des sujets qui ont été directement exposés aux persécutions nazies au cours de la Shoah. Invités à se représenter dans une chaîne généalogique dont ils forment un maillon, ces sujets réalisent un arbre généalogique qui comporte des traces traumatiques : telle est l'hypothèse générale qui guide notre étude.

Nous nous appuyons pour cela sur des entretiens que nous menons auprès de sujets juifs adultes qui sont devenus parents et parfois aussi grands-parents. Il s'agit d'entretiens narratifs où l'on demande au sujet de raconter son histoire et l'histoire de sa famille et, où l'on l'invite, dans un deuxième temps, à réaliser librement son arbre généalogique.

L'objectif principal de la présente contribution est double. Nous cherchons premièrement à rendre compte de ce que la libre réalisation de l'arbre généalogique a permis, à ce stade de nos travaux, de

4. Cf. notre revue de la littérature sur le travail autour de l'arbre généalogique dans le champ psychanalytique (Katz-Gilbert, à paraître).

5. L'autre volet de l'étude concerne davantage l'identité juive et sa transmission en lien avec les rites de passage traditionnels (circuncision, prénomination, *bar-mitsvah*, mariage et mort) (cf. Gilbert, 2010; Katz-Gilbert, 2014b; Katz-Gilbert, à paraître).

mettre en évidence en ce qui concerne la filiation traumatique en lien avec un événement symbolicide majeur que constitue un génocide, en l'occurrence la Shoah. Il s'agit là d'un objectif *clinique* dans le cadre d'une recherche qualitative.

Mais nous chercherons également à esquisser une première grille d'analyse des arbres généalogiques recueillis de manière à en faciliter l'exploration rigoureuse. En effet, la littérature associée à cette médiation projective n'étant pas encore très étoffée, elle ne permet pas pour l'heure de mettre à disposition une grille qui soit directement utile aux questions ouvertes par nos travaux. Ce second objectif est, quant à lui, de nature *méthodologique*.

Libre réalisation de l'arbre généalogique : quelle grille d'analyse ?

Considérée comme une médiation projective, la *libre réalisation de l'arbre généalogique* (Veuillet, 2003a, 2003b) constitue un outil privilégié pour explorer la représentation subjective des liens familiaux. Différente à plusieurs titres du génogramme tel qu'il est pensé et utilisé par les systémiciens, cette médiation s'inscrit dans le champ du généalogique et, partant, de la transmission psychique à la fois consciente et inconsciente entre les générations. C'est dire si la dimension fantasmatique prime ici sur l'investigation d'une cartographie « objective » de la généalogie.

C'est à Lemaire-Arnaud (1980, 1985, 1995) que l'on doit les premiers travaux qui témoignent d'un travail autour de l'arbre généalogique dans le champ psychanalytique. Elle adapte en effet cet outil pour en faire une médiation projective utile au clinicien qui cherche à explorer la dynamique inconsciente à l'œuvre dans les familles qui consultent. Plusieurs auteurs ont par la suite fait appel à cet outil en adaptant ses modalités d'utilisation à différents dispositifs cliniques

d'une part⁶, et à différents contextes de recherche clinique, d'autre part⁷.

Dans cette perspective, la libre réalisation de l'arbre généalogique permet par exemple d'explorer la représentation fantasmatique des liens familiaux pour une population donnée dans le cadre de travaux de recherche consacrés à la filiation comme à la transmission psychique inconsciente.

Contrairement à la passation de tests classiques comme le Rorschach ou le TAT, la situation projective qu'implique la libre réalisation de l'arbre généalogique ne repose pas sur un matériel préétabli à la fois « concret » et « ambigu » selon les termes de Chabert (2007, p. 555). Inviter un sujet à réaliser son arbre généalogique consiste au contraire à solliciter la production/création d'un matériel singulier de nature graphique, à propos duquel un échange verbal aura lieu après coup.

Les données recueillies vont alors relever à la fois d'un registre *manifeste* et d'un registre *latent*, que ce soit à travers ce que le tracé graphique et le discours donnent à voir et à entendre, ou à travers ce que le sujet *omet* de représenter et de signifier explicitement ensuite dans l'échange. C'est dire la complexité du matériel recueilli lors de la rencontre qui préside à la réalisation de l'arbre généalogique.

Si cette médiation instaure une situation qui peut être qualifiée de *projective* au sens où elle suscite un discours verbal associatif, et dans la mesure où elle permet de créer un « champ relationnel original » entre sujet et clinicien autour d'un « objet médiateur »⁸, elle ne met

6. En thérapie familiale psychanalytique et de couple (Cuyenet & Mariage, 2004; Cuyenet et al. 2006; Lemaire-Arnaud, 1980, 1985, 1995).

7. Par exemple dans un service de psychologie clinique en prison (Savin, 1993), dans une consultation pour étudiants (Savin, 1998); auprès de couples en procédure d'adoption (Veuillet, 2003a, 2003b; Veuillet-Combié, 2011), auprès d'enfants placés dans des institutions (Santelices, 1999; Santelices, Simon & Chouvier, 1999); auprès de personnes en souffrance psychique (Bourguignon, 1994); auprès de familles (Cuyenet & Mariage, 2004; Cuyenet et al. 2006; Mariage, Cuyenet & Jacquot, 2006).

8. Bourguignon (1994) mais surtout Santelices (1999), Santelices, Simon et Chouvier (1999), ainsi que Veuillet (2003a, 2003b) soulignent en outre la fonction de *médiation*

cependant pas en jeu les mêmes processus que dans les outils projectifs les plus habituels. Sa spécificité est d'être organisée autour d'un matériel qui est certes concret, mais au départ inexistant. Reste que la production/création du sujet est adressée au clinicien mobilisant du même coup une dynamique transféro/contre-transférentielle.

Dans le cadre de la recherche, la libre réalisation de l'arbre généalogique offre un matériel hétérogène à exploiter. Celui-ci est en effet de nature manifeste et latente et il se présente par ailleurs sous la forme de données graphiques et verbales, adressées au clinicien chercheur, ce qui rend le travail d'analyse des données d'autant plus délicat.

Dans leurs travaux, Santelices (1999), ou encore Santelices, Simon et Chouvier (1999), Cuynet et Mariage (2006), Mariage, Cuynet et Jacquot (2006) ont cherché à définir des grilles d'analyse qui visent à mettre en évidence la structure générale des arbres recueillis à des fins diagnostiques ou encore pour favoriser les décisions en matière de prise en charge socio-thérapeutique de l'enfant.

Toutefois, les typologies en question ne semblent pas suffisamment à même de rendre compte de la fantasmagorie originaire et partant de la dimension psychodynamique et de ses enjeux en lien avec la relation transféro/contre-transférentielle. On bute ainsi sur les limites des grilles d'analyses existantes dans la mesure où elles prennent uniquement en compte les données graphiques de l'arbre. Seuls les travaux de Veuillet (2003a, 2003b) proposent en effet une grille d'analyse du discours du sujet visant à l'élaboration d'un *fantôgramme* en référence aux travaux d'Abraham et Torok (1978).

C'est dans le cadre des travaux que nous avons développés au sujet des survivants de la Shoah et de leurs descendants que nous avons été conduits à esquisser une typologie référée à un modèle psychanalytique en ce qui concerne la question de la filiation psychique et de la

incluse d'un tel dispositif clinique : dans la suite des travaux que Chouvier (1991) consacre aux *objets médiateurs*. Ces auteurs proposent de mettre en lumière leurs trois fonctions en lien avec l'arbre généalogique : une fonction d'*expression*, une fonction dite de *symbolisation* et, enfin, une fonction dite *relationnelle*.

fantasmagorie originaire en particulier. Les travaux que Guyotat (1979, 1980, 1986, 1995, 2000, 2005a, 2005b) a consacrés aux différentes représentations fantasmagoriques du lien de filiation nous ont semblé tout à fait pertinents pour éclairer les questions qui président à la subjectivation consciente et inconsciente des origines.

Le sujet à qui on demande de réaliser librement son arbre généalogique est en effet d'emblée convoqué sur le terrain de la fantasmagorie originaire. Par *fantômes originaires*, nous entendons ici, à la suite de Freud (1915), des structures fantasmagoriques typiques qui organisent la vie psychique en référence à la question des origines, de l'interdit de l'inceste et donc de la différence des sexes et des générations.

Invité à représenter sa famille, le sujet est du même coup renvoyé à la scène primitive, que l'on peut comprendre, à la suite de Racamier (1992), comme une matrice fantasmagorie universelle concernant la question des origines et de la filiation d'une part⁹, et celle de la transmission, d'autre part. On peut en effet penser la scène primitive comme *scène de la transmission par excellence* (Kaës, 2000).

Au niveau méthodologique, la présente contribution vise à esquisser une typologie des arbres qui permette de mettre en évidence la fantasmagorie originaire dont on peut dire à la suite de Savin (1998) qu'elle préside le plus souvent inconsciemment au tracé de l'arbre. C'est principalement aux liens de filiation ascendants et descendants¹⁰ que nous nous intéresserons ici. On tentera de repérer les éléments qui, dans les productions/créations des sujets, renvoient aux différentes logiques de filiation mise en évidence par Guyotat (1979, 1980, 1986, 1995, 2000, 2005a, 2005b).

9. Alors que sur le plan conscient, c'est le roman familial qui fait référence en matière de fantasmagorie (Freud, 1909).

10. Même si la libre réalisation de l'arbre généalogique permet d'interroger la subjectivation des liens familiaux en général, c'est-à-dire non seulement les liens de filiation ascendants et descendants, mais aussi les liens d'alliance, les liens fraternels et enfin les liens dits avunculaires (Eiguer, 1987).

Or, ce projet méthodologique ne saurait prendre forme dans l'abstraction. Notre propos s'appuie bien entendu sur un corpus singulier, constitué par nos soins à des fins de recherche auprès de rescapés, de survivants de la Shoah et de leurs descendants.

Mais avant d'esquisser les premiers éléments de notre typologie, rappelons brièvement les thèses avancées par Guyotat en ce qui concerne les différentes logiques de filiation.

Les différents modèles de la filiation selon Guyotat

Comme le rappelle Guyotat (1995), le lien de filiation a bien sûr une définition *anthropologique* : c'est « ce par quoi un individu se situe et est situé par rapport à ses ascendants et descendants réels et imaginaires » (p. 11).

Autrement dit, c'est ce qui autorise le sujet à « se situer comme maillon de la chaîne symbolique des générations » (p. 12). Et Guyotat (1995) de souligner combien la « naissance d'un enfant renvoie [en ce sens] le père ou la mère à leurs propres ascendants », ce qui conduit d'ailleurs des auteurs comme Rosolato (1989) et Kaës (1997) à souligner que qui dit lien de filiation suppose la prise en compte de trois générations successives au moins.

Du point de vue psychique, le concept de filiation est « structurant et mobilisateur » pour la psyché (Guyotat, 2000). Les représentations du lien de filiation se déclinent, selon l'auteur, sur plusieurs registres qui sont régis par des logiques distinctes : le lien de filiation *institué* est structuré par une logique qualifiée de *symbolique* ; le lien de filiation *narcissique* est régi par une logique dite *imaginaire* ; le lien de filiation *de corps à corps* est quant à lui structuré par une logique *biologique*. Guyotat développe en outre la notion de filiation *traumatique* à laquelle on se référera également pour éclairer notre propos.

Filiation instituée, filiation de corps à corps et filiation narcissique

Du point de vue social, la filiation instituée peut être qualifiée de juridique. C'est celle qui est établie par l'état civil à la naissance d'un enfant par exemple. Du point de vue psychanalytique, c'est la loi symbolique qui structure le lien de filiation dit institué. Le désir du sujet est dès lors soumis à la castration symboligène, celle qui régit la différence des sexes, mais aussi la différence des générations.

Le lien de filiation institué suppose un cadre institutionnel qui, par le langage, les conventions, les symboles et les rites déterminés dans le groupe d'appartenance, vient signifier la discontinuité, l'incomplétude et l'absence, pour en prendre le relais.

On dira en ce sens avec Guyotat (2000) que le lien de filiation « se structure à partir d'une reconnaissance réciproque entre un groupe et un individu » (p. 196). Juridiquement institué, ce lien de filiation organise et structure la transmission du nom ; les règles de désignation des héritiers, comme celle qui régissent l'autorité parentale relèvent également de la logique instituée dans l'ordre symbolique. En d'autres termes, la filiation instituée est un « vecteur de transmission relativement repérable », affirme Guyotat (1995, p. 109).

Lorsqu'il se décline selon une logique biologique, le lien de filiation est dit *de corps à corps* (Guyotat, 1980, 1995). C'est la représentation la plus courante de la filiation telle qu'elle prend forme dans la réalité du champ biomédical. Elle découle de l'observation d'un fait biologique originel que Guyotat (2005b) qualifie de *réel*¹¹ : « L'enfant

11. Nous proposons pour notre part de qualifier de *biologique*, voire de *biomédicale*, la logique associée à la filiation dite de corps à corps pour réserver le terme *Réel* à la filiation traumatique, en référence à Lacan (1953), ce qui permet d'articuler les concepts de Symbolique, d'Imaginaire et de Réel. Guyotat semble assimiler le terme de *Réel* à la « méthode scientifique vérificatrice avec essais et erreurs ». Le Réel pour l'auteur c'est en ce sens « ce qui peut faire l'objet d'une vérification et d'une contre-vérification » (p. 42) le plus souvent en lien avec la filiation dite de corps à corps qui renvoie à la « vérité biologique ».

sort du corps de la mère, d'où *mater certissima, pater incertus* selon l'adage romain » (p. 118).

D'où la notion de filiation dite *de corps à corps*, qui renvoie à la continuité du lien entre le corps de la mère et le corps de l'enfant qu'elle met au monde. Un lien que Guyotat (1995) qualifie de *métonymique* par opposition au caractère *institué* du lien entre le père et sa progéniture. On distinguera ainsi avec Héritier (2010), les notions de filiation, d'enfantement et d'engendrement.

Si le lien de filiation institué prend à l'origine appui sur le lien de corps à corps qui préside à la naissance d'un enfant né de procréation naturelle, il en prend ensuite le relais sur le plan symbolique. Finalement le lien de filiation institué prime sur le lien de filiation dont la logique est biologique. Envisagée sous cet angle, la notion de filiation *sociale* – celle que Guyotat qualifie d'*institué* – ne saurait être confondue avec la filiation dite de corps à corps (Ansermet, 1999 ; Héritier, 2010).

Quant au lien de filiation *narcissique*, il se situe dans l'entre-deux de la filiation dite institué et de la filiation dite de corps à corps (Drieu & Marty, 2005). Ce type de représentation fantasmatique relève d'une logique imaginaire qui, contrairement à la filiation institué, ne passe précisément pas/peu par la médiation du symbolique. On s'affranchit ici de manière pathologique de la « réalité » des liens biologiques qui caractérise la filiation de corps à corps.

La logique qui sous-tend la filiation narcissique repose en effet principalement sur la « reduplication du même de génération en génération ». Elle s'attache à la « reproduction » à l'identique (Guyotat, 1995, p. 38), témoignant ainsi d'un profond « refus du dissemblable » (Guyotat, 1995, p. 39). Une logique qui peut être comprise comme défense contre la séparation, la perte et partant la mort (Drieu & Marty, 2005). Envisagé sous cet angle, ce registre fantasmatique traduit un désir d'annuler l'irréversibilité qu'impose la temporalité, autrement dit la finitude comprise comme horizon déterminant de l'existence humaine (Guyotat, 2000).

Selon Guyotat, la logique imaginaire peut prendre une forme délirante soit au niveau des ascendants, soit au niveau des descendants.

C'est par exemple le cas lorsqu'on est en présence d'un déficit du lien institué. « Structurellement donc, le délire de filiation se constitue autour d'une atteinte de la filiation institué par où s'engouffre l'inflation narcissique », affirme Guyotat (1979, p. 640).

La logique imaginaire gagne à notre sens être éclairée par les travaux que Racamier (1992) consacre à l'*Antœdipe* et à ce qu'il appelle les fantasmes/non-fantasmes en lien avec un désir d'omnipotence. Contrairement à la constellation œdipienne où la libido constitue le socle de la vie psychique ouvrant dès lors le sujet à l'altérité, on est ici plongé dans l'univers confiné, fusionnel et figé dans le temps de la *séduction narcissique*. Il s'agit d'un registre relationnel ou l'altérité et la différenciation n'ont pas place et qui « combat le sexuel son ennemi le plus intime », comme le souligne Racamier (1992, p. 134).

Loin d'être régi par le tabou de l'inceste, l'*Antœdipe* est pour sa part soumis au tabou de la différenciation. C'est précisément ce qu'indique le préfixe *anti-* qui indique non pas l'antériorité, mais bien l'opposition entre les forces qui promeuvent l'unisson narcissique avec la mère d'une part, et celles qui sont au service de la séparation et de la différenciation, et donc de la Loi symbolique, d'autre part. Ici Narcisse a donc subverti Œdipe sous les traits de l'incestuel (Racamier, 2006)¹².

La filiation traumatique

Dès la fin des années soixante-dix, Guyotat explore les trois logiques de filiation dont il vient d'être question : à savoir, la filiation institué, la filiation de corps à corps et la filiation narcissique. En 2005a, il précise en outre son modèle. Il identifie deux formes de pathologies en ce qui concerne le lien de filiation : « Actuellement, on peut décrire la pathologie de la filiation selon deux axes, d'une part, *les filiations délirantes*, et d'autre part, *les filiations traumatiques* ».

12. Drieu et Marty (2005) indiquent également une possible articulation entre la filiation narcissique chez Guyotat et les travaux de Racamier, sans toutefois développer ce point plus avant.

Il précise en outre qu'« assez souvent, les filiations délirantes ont un point de départ traumatique » (p. 18). Reste que dans les deux cas de figure, c'est la logique *imaginaire* qui prend le pas sur la logique symbolique propre à la filiation juridiquement instituée. Des pathologies peuvent ainsi apparaître au niveau du lien de filiation soit sur un versant traumatique, soit sur un versant délirant.

À l'échelle collective, les facteurs traumatogènes renvoient emblématiquement au génocide : ici les institutions qui garantissent la symbolisation des liens de filiation sont mises à mal quand elles ne sont pas anéanties par l'action destructrice de ceux qui commettent de tels crimes de masse (Guyotat, 1995, 2005a). C'est dans ce sens qu'on peut qualifier le génocide d'événement *symbolicide*, pour souligner le défaut d'inscription qui lui est associé sur un plan collectif, non seulement de manière synchronique, intra-générationnelle, mais diachroniquement, c'est-à-dire à l'échelle de plusieurs générations successives.

Qu'ils relèvent de l'histoire individuelle ou de la vie collective, les événements symbolicides compromettent dès lors par définition la symbolisation et la subjectivation de l'expérience individuelle, mais aussi la transmission de la vie psychique entre les générations. Ce qui caractérise le traumatisme, ce sont les impensés de la transmission qui traversent les générations, autrement dit la transmission en négatif, ce qui ne peut faire l'objet d'une symbolisation (Kaës, 1997, 2000, 2002 ; Ciccone, 2012 ; Granjon, 2011). Les sujets traumatisés et leurs descendants sont dès lors habités par une béance qui résulte d'un défaut d'inscription, d'une mise à mal des médiations symboliques instituées.

En d'autres termes, le modèle de Guyotat met l'accent sur le fait que les événements symbolicides se répercutent sur la représentation fantasmatique du lien de filiation, c'est-à-dire sur la manière dont le sujet se situe dans sa lignée. L'aspect symbolicide des phénomènes traumatiques prendrait alors le pas sur les médiations symboliques qui sous-tendent la filiation instituée d'une part, et sur la logique biologique qui sous-tend la filiation dite de corps à corps, d'autre part.

C'est ce qui conduit finalement Guyotat à affirmer en 2005a : « il y a des phénomènes qui sont traumatiques. Leur aspect symbolicide étant justement l'aspect traumatique qui prend le pas sur les autres systèmes. Par ailleurs, on peut dire qu'il y a traumatisme lorsque la filiation narcissique l'emporte sur la filiation instituée et symbolique » (p. 24). Autrement dit, les événements symbolicides engendrent une *inflation de la filiation narcissique sur la filiation instituée*. La logique imaginaire – d'ordre narcissique – prendrait dans ces cas-là le pas sur la logique symbolique qui régit pour sa part la filiation juridiquement instituée.

C'est souvent le cas lorsque la volonté d'exterminer un peuple constitue, par définition, une attaque massive à ce que Legendre (1985, 1990) appelle pour sa part le *principe de filiation*.

Pensée comme *crime généalogique*, la destruction des Juifs d'Europe constitue – comme tout génocide – un événement symbolicide à l'échelle collective. Il faut comprendre ici l'expression de « *crime généalogique* au sens du projet génocidaire insensé d'éliminer une lignée généalogique toute entière lignée [...] » en s'attaquant « à des parents, à des enfants comme tels, fils de l'un et de l'autre sexe [...] » (Legendre, 1999, p. 340). « L'extermination, écrit en ce sens Legendre (1990), consiste, dans son principe « à tuer des fils en tant que fils, les fils de ces fils, [...] les fils de l'un et l'autre sexe, indistinctement donc hommes, femmes, enfants, tous ceux qui font lignée [...] » (p. 206).

Envisagée en termes de *catastrophe de la filiation*, le génocide implique dès lors, pour Waintrater (2002), l'« anéantissement simultané » de trois générations, celles-là même à partir desquelles s'établit la filiation. C'est en ce sens qu'on peut dire avec Guyotat (1995, 2005) que les institutions qui sont garantes de la logique symbolique propre à la filiation instituée sont mises à mal dans un tel contexte déshumanisant, ce qui affecte la vie de la transmission entre les générations.

Nous venons d'évoquer les principaux modèles de filiation identifiés par Guyotat. C'est à partir de ses travaux que nous tenterons d'esquisser une typologie permettant de repérer la teneur de la fantasmatique originare et partant des liens familiaux que la libre réalisation de l'arbre

généalogique permet d'explorer. En effet, ces différents modèles de filiation renvoient tous à la question des origines. Ils constituent en ce sens une référence utile pour tenter de déchiffrer le rapport du sujet à la scène primitive, dans le but de formuler des hypothèses cliniques concernant son monde interne.

Explorer la fantasmagie originaire à partir des travaux de Guyotat

Nos travaux de recherche visent à interroger comment les sujets dont l'histoire familiale a été traversée par la Shoah s'inscrivent fantasmagiquement dans la chaîne généalogique dont ils sont issus. Une chaîne qui a précisément constitué la cible de la barbarie nazie. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes interrogés sur la fantasmagie originaire chez les sujets qui ont été directement exposés à un tel crime de masse ainsi que chez leurs descendants. On questionne dès lors les possibles traces de la Shoah sur la subjectivation du lien de filiation ascendant et descendant, et partant sur la subjectivation des liens familiaux au sens large du terme.

C'est dans cette perspective que nous avons proposé à des sujets juifs qui ont survécu à la Shoah d'une part, et à leurs descendants d'autre part, de réaliser leur arbre généalogique. Une invitation qui prend place dans le cadre d'un entretien de recherche. Celui-ci suit une première rencontre où l'on aura auparavant invité le sujet à raconter son histoire et l'histoire des siens¹³. Si nous avons choisi de privilégier la libre réalisation de l'arbre généalogique (Veuillet, 1999), c'est que cette médiation projective paraît utile pour qui cherche, comme nous, à explorer la fantasmagie originaire de sujets dont la vie aura été traversée par un génocide et qui y auront survécu.

13. Nous tenons à remercier vivement les personnes qui ont accepté de participer à cette recherche et qui par leur partage souvent très émouvants ont rendu possible l'exploration d'importantes questions cliniques sur la filiation et la transmission traumatique dans le contexte du génocide. Les arbres qui constituent notre corpus ont été recueillis auprès de citoyens suisses juifs qui vivent en Suisse.

La démarche proposée devrait aussi permettre de mettre en évidence l'adéquation comme les possibles limites de cette médiation pour explorer la teneur de la scène primitive chez de tels sujets. L'enjeu consiste à montrer les possibles effets sur les processus de subjectivation des liens de filiation chez des survivants et des rescapés, ainsi que chez leurs descendants.

On tentera en ce sens un premier repérage des possibles singularités dans les productions/créations recueillies, d'une part. Nous interrogerons d'autre part les liens qu'il est possible de faire, le cas échéant, entre ces singularités graphiques et la condition de survivants ou de rescapés ou encore de descendants de victimes de crimes contre l'humanité.

Faire l'expérience de la déportation à l'aube de la vie : un exemple de filiation traumatique

Observation clinique : Israël est né en 1943. Ses parents ont été déportés depuis un pays d'Europe dans un camp de concentration. Là, ils ont séjourné pendant plusieurs mois alors qu'Israël était bébé. Lorsque nous l'invitons à réaliser son arbre généalogique, il dit d'emblée « il sera court » et nous demande si nous voulons « les noms ». Tout au long de la réalisation de la tâche, il témoignera à plusieurs moments d'un besoin d'étayage (sur des documents officiels, sur d'autres membres de sa famille, d'autres récits) pour mener à bien la tâche qu'il semble prendre très à cœur, ce que le temps de réalisation traduit.

En ce qui concerne sa famille nucléaire, Israël commence par représenter un carré pour figurer son père et un rond pour sa mère. Il trace une ligne horizontale pour représenter le lien d'alliance entre ses parents, une ligne verticale pour représenter leurs liens de filiation descendante. Israël se représente ensuite à la place du fils dans un carré où il inscrit la lettre *I*, initiale de son prénom. Il figure ensuite sa sœur par un rond dans lequel il inscrit la lettre *N*. Il prononce à haute voix le prénom de son père Samuel et inscrit ensuite l'initiale *S* dans le carré qui représente ce dernier. Il complète ensuite le rond tracé pour

représenter sa mère par l'initiale de son prénom *M*. Il revient ensuite au père en inscrivant son nom et prénom en toutes lettres (*Samuel Beer*), ainsi qu'une croix avec la date de sa mort. Un oncle maternel suit, figuré par un carré contenant l'initiale de son prénom (*B*).

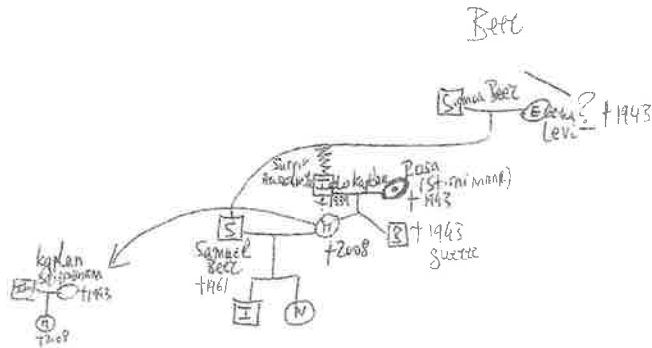


Figure 1 : Extrait de l'arbre généalogique d'Israël¹⁴

Les liens de filiation ascendants prennent forme côté maternel : il inscrit *Ido Kaplan* et *Rosa Stirnimann* qui sont d'ailleurs représentés deux fois sur l'arbre. Enfin, ce n'est qu'après avoir inscrit différents membres de la famille paternelle (liens avunculaires et cousins), qu'il représentera ses grands-parents paternels : *Simon Beer* et *Elena Levi*. Ces derniers ne sont pour leur part pas situés directement au-dessus de son père comme on le voit classiquement sur les arbres généalo-

14. L'extrait ci-joint a été rendu méconnaissable de manière à garantir la confidentialité des données de recherche. Nous avons renoncé à en rendre compte exhaustivement pour ces mêmes raisons. Figurent ici les éléments qui concernent la filiation ascendante directe du sujet, les éléments concernant sa descendance directe ayant été omis au moment du tracé.

giques, mais à l'étage en-dessus de celui où figurent ses grands-parents maternels.

Sur l'arbre généalogique qu'il trace sur le papier, Israël est bien situé entre ses parents, dont les propres parents sont par ailleurs également figurés. Toutefois, la généalogie d'Israël s'arrête à sa fratrie. En effet, l'arbre ne mentionne ni ses liens d'alliance avec une femme juive avec qui il vit pourtant depuis plusieurs décennies, ni les liens de filiation descendants qui attachent le sujet à ses enfants ainsi qu'à ses nombreux petits-enfants. Notons enfin que la descendance de sa soeur n'est pas figurée non plus.

Commentaire clinique

La nature singulière des affects de sidération qu'aura suscité l'entretien avec Israël sur le plan contre-transférentiel nous a conduits à faire l'hypothèse d'une problématique traumatique en lien avec la représentation de la filiation chez ce sujet (Anzieu & Gérard, 2004 ; Brette, Emmanuelli & Pragier, 2005 ; Garland, 2001 ; Waintrater, 2003).

Dans la dynamique processuelle qui a présidé à l'élaboration de la création/production d'Israël, on voit bien que son arbre témoigne d'une fantasmatique originaire structurée à partir du triangle œdipien. Au moment de réaliser son arbre généalogique à notre invitation, Israël est donc capable de se situer dans une chaîne généalogique ascendante, à la fois en tant que fils et petits-fils de ses ascendants.

Quant au fait que les prénoms des membres de sa famille proche soient livrés sous une forme abrégée, par de simples initiales, sans mention des patronymes, cela nous a fait penser aux conditions de vie de la petite enfance d'Israël, c'est-à-dire au camp. Au cours du premier entretien biographique, il avait d'ailleurs initié son récit en rappelant l'inhumanité de l'univers concentrationnaire, situant ses expériences précoces dans un endroit « qui n'existe plus ». Un univers qui n'est fait ni pour les enfants, ni pour personne, où les détenus sont par définition

privés de tout ce qui les singularise, à commencer par leur nom. Un univers d'où l'on ne ressortait, en principe, pas vivant.

Sa vie et celles de ses parents auraient précisément dû être abrégées, condamnés qu'ils étaient tous les trois à l'anéantissement en tant que Juifs avant d'avoir été libérés, contrairement à une bonne partie de la famille Israël s'applique d'ailleurs à représenter celle-ci en détail sur son arbre, en précisant de manière systématique la date du décès de chacun¹⁵.

Or, des prémices de sa vie, Israël peinera à recevoir le récit. Quelques bribes lui sont certes parvenues. Mais c'est surtout le silence qui aura entouré cette période de l'histoire des siens, le privant ainsi de paroles subjectivantes, sans doute en lien avec l'horreur vécue par son père et sa mère, alors jeunes parents.

On se souvient à ce propos que ce qui caractérise, pour Guyotat (1995), la filiation traumatique, ce sont les *creux* de la transmission qui traversent les générations, sans pour autant pouvoir prendre place dans la chaîne signifiante du discours. On peut dès lors faire l'hypothèse qu'il existe une « rupture dans la chaîne symbolique des générations, chaîne qui de ce fait ne peut être l'objet d'un récit du sujet lui-même par lui-même » (p. 110).

Comprise comme un événement symbolicide majeur, la Shoah peut être considérée ici comme étant facteur de destruction du réseau symbolique qui sous-tend la filiation instituée. Le Réel qui caractérise la filiation traumatique creuse ainsi le sillon de la pulsion de mort dans l'inscription de la lignée, ce qui porte atteinte au repérage symbolique de la place de chacun.

Nous proposons de penser la figuration de soi et de plusieurs membres de la famille nucléaire par des initiales comme des traces de l'histoire traumatique d'Israël et des siens. Des traces qui traduiraient la déshumanisation vécue en déportation, en écho à au projet mis en œuvre par les nazis de destituer, dans le contexte concentrationnaire, la

15. On reconnaît ici l'importance du travail de sépulture (Gilbert, 2005).

logique symbolique qui sous-tend la filiation instituée. Une destitution qui aura conduit à attribuer un numéro matricule à chaque détenu, pour massifier son identité (Hilberg, 1988).

Comme en témoigne l'arbre d'Israël, les processus engagés dans l'inscription généalogique de ses liens familiaux sont tout entiers portés vers le passé : celui des ascendants qui ont traversé la Shoah. Israël exclut du même coup de fait, mais sans s'en rendre compte, la présence *concommitante*, sur sa production graphique, des morts comme des survivants de la Shoah d'une part, et de la génération dont la naissance se situe au-delà de cette rupture civilisationnelle, à savoir leurs descendants, d'autre part.

Une rupture qui témoigne de l'abolition du lien de continuité que les médiations instituées autorisent (Waintrater, 2011). Une rupture qui, comme le rappelle si bien Zaltzman (1999), renvoie par ailleurs à l'écroulement d'un « pacte identificatoire commun », dont la fonction consistait précisément à faire rempart contre le meurtre (p. 2-3).

L'absence du lien d'alliance et de descendance sur le plan graphique dont témoigne l'arbre en question peut en ce sens être comprise comme une tentative de préserver les descendants vivants auxquels Israël aura donné naissance. Envisagée sous cet angle, cette omission résulterait d'un clivage protecteur : il s'agirait d'une tentative de mettre ses descendants – voire de se mettre – à l'écart de la tragédie qui a traversé l'histoire familiale des ascendants du sujet pour éviter de les y exposer une nouvelle fois, du moins sur le papier¹⁶.

On peut en ce sens se demander dans quelle mesure l'omission de la filiation descendante traduit l'actualisation d'une impasse en ce qui concerne l'identification à la position de descendant. Peut-être cela révèle-t-il une crainte de transmettre à son tour en tant que père ce qui, à l'aube de sa propre vie, aura conduit Israël à faire l'expérience des camps, à savoir sa judéité ? Une identité qui se transmet, qu'on le

16. Telle est du moins l'interprétation éclairante proposée par Deborah Hersch, psychologue-psychothérapeute et collaboratrice de recherche dans notre équipe à l'Université de Lausanne, et que nous remercions beaucoup pour son précieux éclairage qui donne à penser.

veuille ou non, de génération en génération et qui, à l'aube même de sa vie, aura suscité une menace d'anéantissement de la part des nazis.

Dans l'ici et maintenant de la libre réalisation de son arbre généalogique, Israël ne peut se représenter père à son tour, ni grand-père, d'ailleurs. Sa capacité d'engendrer, bien réelle dans son histoire familiale et conjugale, semble s'absenter du tracé lorsque les processus primaires¹⁷ qui sous-tendent la réalisation graphique sont mobilisés (Savin, 1998 ; Veuillet, 2003). Une telle omission qui évoque à notre sens le projet génocidaire d'éradiquer un peuple jusqu'au dernier de ses descendants.

Réalisant son arbre généalogique, Israël ne peut s'identifier au fait d'être descendant ce qui supposerait au contraire de pouvoir se figurer comme membre à part entière d'une possible scène originaire pour ses enfants. La transmission de l'identification à travers une lignée semble ici barrée, du moins momentanément (Guyotat, 1995).

Sur le papier, la vie de la transmission s'arrête, ce qui, du point de vue fantasmatique, évoque à notre sens la mise à mal des processus de subjectivation des liens de filiation. On ne peut s'empêcher de penser ici aux répercussions toujours actives de la Shoah qui ont frappé Israël à l'aube d'une vie condamnée à mort en raison de son ascendance juive.

On voit dès lors se révéler, en *néгатif*, les traces d'une filiation traumatique. Du point de vue de la filiation descendante, la logique imaginaire prend ici le pas sur la logique symbolique. Or, cette dernière fonde la filiation instituée, laquelle peut être comprise comme « vecteur de transmission » en positif entre les générations (Guyotat, 1995, p. 109).

Nous venons de présenter un exemple clinique illustrant une filiation traumatique. Un arbre qui, du point de vue de la fantasmatique originaire, reste structuré par une logique symbolique en lien avec la

17. La mobilisation des processus primaires dans le tracé graphique contraste ici avec les processus secondaires impliqués dans la discussion qui a lieu en après coup, ce qui permet d'éclairer le fait que lors de la première rencontre avec le sujet, comme dans le temps d'échange qui aura suivi la réalisation graphique, la descendance est évoquée.

logique biologique qui caractérise la filiation dite de corps à corps. On est du coup renvoyé à une scène primitive où la fantasmatique oedipienne prime, même si la production/création graphique présente par ailleurs une discontinuité remarquable au niveau des liens de filiation descendants qui ne figurent pas sur l'arbre.

Ce contraste témoigne à notre sens de ce que Dumas (1985) appelle une « impasse généalogique » que nous proposons de penser comme étant d'origine traumatique, en lien avec cet événement symbolicide majeur que constitue la Shoah.

On voit ainsi combien l'impossible figuration des d'alliances et des liens de filiation descendante qui – dans la réalité – font pourtant d'Israël un père et un grand-père ouvre la voie à l'inflation d'une logique imaginaire. Une particularité qui donne du même coup une allure narcissique à la représentation des liens de filiation descendants.

Nous proposons en ce sens de considérer cet arbre comme étant emblématique d'une filiation traumatique à configuration mixte. En effet, l'arbre généalogique d'Israël témoigne d'une configuration *œdipienne* pour ce qui concerne la scène primitive, d'une part, et d'une configuration *antœdipienne* en ce qui concerne la filiation descendante, d'autre part.

Une typologie utile à l'exploration de la fantasmatique originaire dans le cadre de la libre réalisation de l'arbre généalogique

Nous venons de présenter un arbre généalogique tracé par un rescapé. Ce dernier a fait l'expérience dans sa petite enfance à un contexte des plus persécutoires, à savoir la destruction des Juifs d'Europe, un peuple dont leurs parents faisaient partie. Cela nous a amenés à considérer sa production/création comme témoignant d'une filiation

traumatique, ce qui permet de souligner l'impact traumatogène des événements symbolocides qui la caractérisent¹⁸.

On peut considérer ces arbres comme étant illustratifs d'éléments mixtes en ce qui concerne la représentation fantasmatique de la filiation, ce qui lui confère un « visage généalogique singulier », selon la précieuse expression de Veuillet Combier dans sa contribution au présent volume. Un visage qui, nous espérons l'avoir montré, reflète sans doute dans la plupart des cas une remarquable complexité psychique.

Cet arbre fait par ailleurs partie de ceux qui ont contribué à préciser la question directrice qui préside à nos travaux : il s'agit premièrement d'explorer quelle est la teneur de la fantasmatique originaire des sujets qui ont été directement exposés à un génocide d'une part, et dans quelle mesure elle comporte la trace de ce crime de masse que Legendre qualifie de *généalogique* d'autre part. Plus largement, on s'intéresse à la manière dont les sujets en question se présentent leurs liens de filiation ascendants et descendants et ses liens familiaux en général.

On formule ainsi l'hypothèse qu'invités à se représenter dans une chaîne dont ils forment un maillon, les sujets réalisent un arbre qui présente des traces traumatiques. Ces dernières se repèrent soit au niveau de la scène primitive, soit au niveau de la descendance directe du sujet, voire aux deux niveaux à la fois. Certaines traces sont par ailleurs repérables au niveau de la représentation des liens de filiation indirects.

D'où l'intérêt de prendre en compte au moins trois générations successives, ce qui permet de s'intéresser à la manière dont le sujet représente ou non les parents de ses parents – ses grands-parents –, le couple parental dont il est issu, ses liens d'alliance et sa descendance. Dans tous les cas, nous formulons l'hypothèse que ces traces traumatiques concernent la question de la *parentalité*.

18. Il va de soi qu'en s'appuyant sur Guyotat, on voit combien l'effraction significative du *Réel* sur la logique instituée ouvre une voie royale à la logique imaginaire qui caractérise la filiation narcissique.

Les arbres généalogiques librement réalisés par des sujets qui ont survécu à un génocide contiendraient en ce sens des traces traumatiques relatives à la représentation de la capacité d'engendrer, et partant de transmettre la vie, que ce soit au niveau de l'ascendance ou de la descendance du sujet. Des traces qui révéleraient en creux les possibles effets de la barbarie génocidaire sur la subjectivation du lien de filiation, même des années après (Katz-Gilbert, 2014a ; Katz-Gilbert, à paraître).

Chez certains sujets, c'est principalement l'image psychique inconsciente des origines qui serait comme fracturée, fractionnée, même si dans la réalité ils ont survécu et enfanté ensuite. Chez d'autres, c'est l'image psychique de leur propre capacité d'engendrer qui serait mise à mal, lorsque dans la réalité, ils sont devenus parents. Enfin, chez certains, les liens de filiation présenteraient des singularités à la fois au niveau ascendant et descendant¹⁹. Explorant leur réalité psychique, le sillon creusé à l'interne par la pulsion de mort serait dès lors retraçable, ce qui permet d'éclairer la question des possibles répercussions psychiques du meurtre de masse, de génération en génération.

S'esquisse dès lors une typologie qui permet aussi de formuler des hypothèses secondaires passionnantes autour de la question de la différence homme-femme, par exemple. Dans le corpus que nous avons constitué et qui comprend à ce jour une vingtaine d'arbres, on notera en effet que seuls ceux qui ont été réalisés par des hommes présentent un blanc en ce qui concerne les liens de filiations descendants (Katz-Gilbert, à paraître). Quant aux productions/créations tracées par les femmes, la descendance y est au contraire toujours figurée, déplaçant du même coup ailleurs les blancs : ce sont davantage les liens de filiation ascendants qui comportent alors des traces traumatiques sur plusieurs générations.

19. Il serait en outre passionnant d'explorer les possibles particularités que contiennent les arbres de ces sujets au niveau des liens fraternels, conjugaux et avunculaires.

Mais la typologie en question se doit également d'être questionnée sous l'angle des différences générationnelles, en explorant les arbres de sujets rescapés ou survivants de la Shoah, d'une part et de leurs descendants, d'autre part. Il serait en outre intéressant de comparer les arbres de sujets juifs qui ont vécu la Shoah en étant directement exposés aux persécutions nazies, à ceux réalisés par des sujets qui ont traversé la Shoah en résidant dans l'un des rares pays d'Europe qui n'a pas déporté ses citoyens juifs, à savoir la Suisse.

Enfin, on s'interrogera sur le caractère transversal de nos observations. Il s'agirait pour cela d'inviter des sujets qui ont survécu à d'autres génocides, comme le Cambodge, la Bosnie-Herzégovine ou encore le Rwanda, ainsi qu'à leurs descendants à réaliser librement leur arbre généalogique de manière à les comparer entre eux. D'où l'intérêt d'une grille d'analyse qui permet de voir émerger le « visage généalogique singulier » d'un arbre.

La typologie que nous esquissons ici a pour centre de gravité des *descripteurs* qui devraient premièrement permettre d'identifier la teneur de la fantasmagorie originaire du sujet qu'on invite à réaliser son arbre. Au niveau méthodologique, cela conduit à hiérarchiser les descripteurs en différenciant différentes dimensions : les liens représentant la famille nucléaire fantasmagorie ; – les liens ascendants et descendants du sujet en particulier ; – les liens familiaux au sens plus large du terme. L'attention est ainsi donnée à la fois aux liens de filiation ascendants et descendants, aux liens d'alliance, aux liens fraternels, et enfin aux liens avunculaires (Eiguer, 1987).

La typologie doit ainsi pouvoir à la fois tenir compte et différencier dans l'ordre d'importance :

- a. des descripteurs *primaires* : ceux qui concernent la fantasmagorie originaire du sujet ;
- b. des descripteurs *secondaires* : ceux qui concernent la filiation ascendante et descendante en général ; il s'agit de descripteurs qui font directement référence aux liens d'alliance ; et enfin,
- c. des descripteurs *tertiaires* qui renvoient à la représentation des liens familiaux en général.

On différencie ainsi la représentation fantasmagorie des liens concernant les dimensions suivantes : 1. l'ascendance directe du sujet qui renvoie à la scène primitive. Celle-ci fait par définition référence à la représentation ; 2. des liens d'alliance entre les parents du sujet ; 3. des grands-parents et arrière-grands-parents du sujet ; 4. des liens d'alliance du sujet ; 5. de la descendance directe du sujet, autrement dit ses enfants ; 6. des liens d'alliance des enfants du sujet ; 7. des petits-enfants et arrière-petits-enfants du sujet ; 8. de la fratrie du sujet ; 9. des liens avunculaires du sujet et de ses parents ; 10. des autres liens familiaux.

Pour être complète, la typologie en question se doit par ailleurs de prendre en compte le fait que la représentation fantasmagorie des différents liens dont il vient d'être question peut bien entendu se révéler soit en positif, soit en négatif. Dans le premier cas, les liens figurés sont repérables sur le papier et peuvent prendre la forme de ce que Savin (1998) appelle des *actes manqués graphiques* (ratures, biffures, *lapsus calami*, etc.) ou encore de ce que Savin, Veuillet Combiert et Katz-Gilbert appellent des *cryptogrammes* dans leur contribution au présent ouvrage. Dans le deuxième cas, ils apparaîtront en négatif, sous forme de blancs signant l'omission d'éléments significatifs par exemple (Veuillet, 2003).

Nous présentons ici une première esquisse d'un tableau récapitulatif de ces différents descripteurs (cf. tableau 1). Il s'agit d'une grille d'analyse qui devrait principalement aider au repérage de la fantasmagorie originaire du sujet, d'une part, et de ses liens de filiation descendants, d'autre part, mais aussi à la teneur de la représentation qu'il se fait de ses liens familiaux en général. On vise ici principalement à différencier les descripteurs typiques d'une filiation instituée par opposition à une filiation narcissique.

Il va de soi que cette esquisse mériterait d'être complétée, nuancée et hiérarchisée par la suite, ce qui devrait permettre de déterminer plus avant ce qui permet in fine de rendre compte du visage singulier de l'arbre analysé dans sa complexité. Notre équipe de recherche s'emploie actuellement à affiner à la fois les dimensions et les descrip-

teurs qui devraient permettre d'étoffer cette typologie (Katz-Gilbert, à paraître). On cherche entre autres à compte de manière exhaustive des principaux cas de figures pouvant se présenter cliniquement dans les arbres que nous avons recueillis, ce qui pour une part devrait à notre sens renvoyer à des éléments généralisables à d'autres contextes de recherche clinique.

La définition de ces descripteurs est principalement référée aux opérateurs psychiques qui, pour Freud et ses successeurs, favorisent la différenciation subjective, à savoir : la différence des générations, des sexes et, enfin, des vivants et des morts.

Identifier le caractère symbolique de la filiation dite *instituée* suppose dès lors que l'arbre permette dans l'ensemble de repérer clairement la différence des générations et des sexes et de différencier les morts des vivants. Une structuration générale étagée de l'arbre, l'indication détaillée des patronymes et des prénoms, des liens d'alliance, de l'ordre de naissance dans une fratrie, des dates de naissance et de mort, du sexe de chacun et de la mort de certains membres de la famille, etc. sont autant de descripteurs signant une représentation œdipienne de la filiation.

Identifier le caractère imaginaire²⁰ de la filiation dite *narcissique* suppose au contraire que l'arbre ne permette pas de repérer clairement la différence des générations et des sexes, ni de différencier aisément les morts et les vivants. Une structuration générale confuse de l'arbre, le flou récurrent concernant l'indication des patronymes et des prénoms, des liens d'alliance, l'absence d'éléments permettant de repérer l'ordre de naissance dans une fratrie, les dates de naissance et de mort ou encore le sexe de chacun et la mort de certains membres de la famille, etc. sont autant de descripteurs signant au contraire une représentation *antœdipienne* de la filiation.

20. Quant aux descripteurs relatifs à la filiation de corps à corps ils feront l'objet de précisions ultérieurement (Katz-Gilbert, à paraître).

Pour conclure... du moins provisoirement

À partir d'un corpus singulier de recherche, nous avons cherché à élaborer les bases d'une typologie qui, référée à la question de la sexualité infantile et de la fantasmagie originaire en particulier, soit suffisamment générale et pertinente pour en autoriser une possible reprise par différents chercheurs d'orientation psychanalytique. En effet, la littérature au sujet de la libre réalisation des arbres généalogiques ne permet pas jusqu'ici d'homogénéiser le déchiffrement des arbres selon des dimensions et descripteurs communs, référés aux travaux relevant de ce courant théorico-clinique.

Les recherches de Guyotat nous ont semblé utiles pour construire une ligne d'analyse qui facilite l'élaboration d'hypothèses cliniques de recherche fécondes dans le cadre de travaux visant à explorer la fantasmagie familiale à l'aide du modèle psychanalytique.

Arrivés au terme de ce travail, nous avons été frappés de voir à quel point réaliser son arbre généalogique suppose de pouvoir spatialiser le temps du généalogique (Savin, 1998), c'est-à-dire d'inscrire librement les membres d'une famille en leur donnant à chacun une « place », un « statut », une « fonction » qu'ils soient fictifs, fantasmagiques ou réalistes (Cuynet et al., 2006, p. 56).

Invité à inscrire sa « généalogie dans une histoire », le sujet est renvoyé au fait qu'il a une histoire comme une généalogie propres qui font de lui une « personne » singulière et unique (*ibid.*). De par la « situation de régression onirique » qu'elle induit (Cuynet, 2010, p. 25), la libre réalisation de l'arbre généalogique permet d'explorer les liens familiaux sous l'angle de la dimension inconsciente de l'expérience et ce grâce aux processus primaires qu'elle mobilise au moment de la figuration graphique des liens (Savin, 1998 ; Veuillet, 1999).

À ce titre, cette médiation projective permet, nous semble-t-il, d'en dire long sur l'articulation entre la représentation fantasmagique de la généalogie et celle dont le sujet s'inscrit dans le temps structuré par la logique symbolique associée à la filiation instituée.

Notre étude permet d'interroger la mise à mal des processus de subjectivation qui président à l'historicisation de soi chez des sujets qui ont été directement exposés à une menace d'anéantissement génocidaire en raison de leur appartenance au peuple juif. Si cette contribution a l'avantage d'établir une grille d'analyse du matériel graphique recueilli lors de la libre réalisation de l'arbre généalogique en référence à la théorie psychanalytique du développement psycho-sexuel²¹, elle présente toutefois, en l'état, une importante limite.

Elle devrait en effet pouvoir être développée de manière à s'articuler au matériel *discursif* recueilli dans l'après-coup du tracé, voire parfois au cours même de la réalisation de la tâche, comme c'est le cas lorsque le sujet commente à haute voix l'arbre qu'il réalise. Les descripteurs mis en évidence dans la grille esquissée ici pourraient également guider l'analyse du matériel discursif recueilli (Katz-Gilbert, à paraître). La grille d'analyse du discours proposée par Veuillet en 2003 est par ailleurs précieuse, en particulier pour repérer les en-creux du discours.

Il se peut par ailleurs que malgré notre tentative d'élaborer une grille qui puisse être efficace dans divers contextes de recherche clinique, celle-ci ne puisse être validée par d'autres chercheurs occupés à explorer différentes questions. Seuls de futurs travaux pourront le dire.

Plusieurs remarques critiques doivent par ailleurs être formulées en ce qui concerne les limites de la présente recherche à ce stade de nos travaux. La première concerne le caractère restreint du corpus exploré dans le cadre de la présente contribution. En effet, il s'agit d'une étude de cas issus d'un corpus d'une vingtaine d'arbres qu'il s'agirait par ailleurs d'élargir.

Actuellement, nous nous employons à rencontrer des sujets qui ont vécu la Shoah que ce soit comme bébé, comme enfant ou comme adolescent. Nous compléterons dans un deuxième temps ce corpus en

21. La grille esquissée ici devrait également tenir compte de la structure générale de l'arbre, comme c'est le cas dans les travaux de Santelices (1999) qui présentent une typologie *ad hoc*. Elle devrait également permettre de rendre compte du processus dynamique qui sous-tend la réalisation de l'arbre, ce qui permettrait par exemple de repérer dans quel ordre les éléments graphiques sont inscrits.

interrogeant leurs descendants d'une part, et des personnes qui vivaient en Suisse pendant la Shoah, d'autre part.

Il va par ailleurs de soi que l'impensé généalogique dont témoignent les arbres que nous venons de commenter ne saurait être déchiffré à la lumière de la Shoah uniquement. Il faut au contraire prendre la précaution de rappeler que plus de soixante-dix ans se sont écoulés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Cela signifie que d'autres drames, d'autres séparations, d'autres deuils et d'autres secrets ont pu traverser l'histoire des sujets. Nous pensons ici entre autres au séisme qu'a pu représenter l'exil dans l'histoire familiale.

Enfin, les arbres en question ont été tracés à l'invitation d'une clinicienne, certes, mais dans le contexte d'une recherche menée en collaboration avec la Chaire d'Histoire des Juifs et du Judaïsme de l'Université de Lausanne, et annoncée d'emblée comme portant sur la construction et la transmission de l'identité juive dans les familles juives.

La dimension transférentielle impliquée dans cette rencontre se doit d'être prise en compte à la fois eu égard au méta-cadre institutionnel et au cadre de la rencontre avec la psychologue clinicienne que nous sommes et qui dialogue ici dans un contexte de recherche. Il s'agit donc, en toute rigueur, de déchiffrer ce qui a pu être partagé dans une rencontre ponctuelle où l'arbre est réalisé à notre invitation et à notre intention/adresse, ce qui n'enlève rien à l'intérêt de la démarche et à la pertinence des hypothèses cliniques qu'elle permet de formuler.

Enfin, il serait bien entendu nécessaire et utile de compléter l'exploration de la réalité psychique initiée ici grâce à la libre réalisation de l'arbre généalogique par d'autres méthodes projectives, comme c'est par exemple le cas dans les travaux de Savin (1998) ou comme cela sera le cas dans la recherche doctorale menée par Manon Bourguignon (2015), doctorante dans notre équipe.

Puisse la présente contribution être féconde pour la suite de nos propres travaux et pour d'autres chercheurs, mais surtout pour les sujets avec qui l'on cherche à explorer la subjectivation des liens familiaux à partir de la libre réalisation de leur arbre généalogique, que ce soit dans un contexte de recherche clinique ou de rencontres thérapeutiques !

Tableau 1 : Grille d'analyse des arbres librement réalisés :
une esquisse en référence aux travaux de Guyotat

Filiation/lien	Liens de filiation ascendants du sujet	Liens d'alliance du sujet
Filiation instituée	<ul style="list-style-type: none"> les parents du sujet sont figurés ils sont repérables et différenciables (sexe, nom, et éventuellement date de naissance, de décès) leur lien d'alliance est figuré (ligne, trait reliant les deux conjoints, etc.) leur type d'alliance est identifiable (mariage, vie maritale, séparation, divorce, etc.) les parents forment un triangle œdipien avec le sujet qui est lui-même figuré en-dessous de ses parents et relié à eux par des traits figurant qu'il est issu de leur union les parents morts et ceux qui sont vivants sont différenciés on distingue une naissance par PMA ou GPA ou encore une adoption les parents des parents sont repérables, formant un triangle œdipien avec chacun des parents du sujet les prénoms indiqués permettent de différencier les sexes et les générations 	<ul style="list-style-type: none"> le ou les conjoint(s) du sujet est/sont figurés et ils sont facilement repérables et différenciables (nom, ordre de succession dans le temps) le lien d'alliance est clairement figuré le type d'alliance est aisément repérable (mariage, vie maritale, pacs, etc.) l'état actuel du ou des liens d'alliance est différenciable (mariage, séparation, divorce, union libre, union naturelle) les conjoints morts et ceux qui sont vivants sont différenciés le ou les prénom(s) des conjoints sont différencié(s)



Liens de filiation descendants du sujet	Liens fraternels du sujet	Liens avunculaires du sujet
<ul style="list-style-type: none"> les enfants et petits-enfants du sujet sont figurés ils sont facilement repérables et différenciés (sexes, ordre de naissance, prénom) les liens descendants qui relient le sujet et son conjoint à leurs enfants sont figurés et clairement identifiables les liens descendants qui relient les enfants du sujet, leur conjoint respectif et leurs propres enfants sont figurés et clairement identifiables on repère aisément le type d'engendrement (naturel, adoption, PMA, GPA, etc.) les descendants morts sont différenciés des descendants vivants de même que les fausses couches, les avortements, les morts périnatales, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> les frères et sœurs du sujet sont figurés de manière détaillée ils sont facilement repérables les liens fraternels qui relient le sujet à sa fraterie sont figurés et clairement identifiables le sexe de chacun et l'ordre de naissance est repérable le ou les prénom(s) de chaque membre de la fraterie sont différenciés les frères et sœurs vivants sont différenciés de ceux qui sont morts, de même que les fausses couches, les avortements, morts périnatales on repère aisément une naissance par PMA ou GPA ou encore une adoption 	<ul style="list-style-type: none"> la fratrie de la mère et du père du sujet sont figurés en détail ils sont facilement repérables les liens fraternels qui relient les parents du sujet à leur fraterie respective sont figurés et clairement identifiables le sexe de chacun et l'ordre de naissance est repérable les oncles ou tantes morts et ceux qui sont vivants sont différenciés; on repère aisément une naissance par PMA ou GPA ou encore une adoption le ou les prénom(s) de chaque avunculat sont différenciés

Filiation/ lien	Liens de filiation ascendants du sujet	Liens d'alliance du sujet
Filiation narcis- sique	DE TYPE PARTHENOGENETIQUE <ul style="list-style-type: none"> • l'un des deux parents du sujet est figuré (en général la mère), l'autre est omis • la lignée ascendante d'un des deux parents est figurée, l'autre est omise • au niveau des grands-parents on retrouve parfois des traces de filiation unilinéaire • le lien d'alliance entre les parents du sujet n'est pas figuré • le sujet est figuré en-dessous du seul parent représenté • le triangle œdipien est peu, voire pas ou non figuré • les morts et les vivants sont peu ou non différenciés • certains prénoms indiqués traduisent des confusions générationnelles ou sexuelles ce qui ne permet pas toujours l'identification différenciée de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> • le ou les conjoint(s) du sujet n'est/ne sont pas facilement repérable(s) ou est/sont omis • le lien d'alliance n'est pas clairement figuré • le type de lien d'alliance n'est pas aisément repérable (confusion entre mariage, vie maritale, pacs, compagnonage, etc.) • l'état du ou des liens d'alliance est peu différenciable (mariage, séparation, divorce, union libre, union naturelle • les conjoints morts et ceux qui sont vivants sont peu, voire pas différenciés • le ou les prénom(s) de chaque conjoint sont peu, voire pas différenciés
	DE TYPE AUTO-ENGENDREMENT <ul style="list-style-type: none"> • les parents du sujet ne sont pas figurés • le sujet est figuré de manière telle qu'il inaugure la lignée • le triangle œdipien n'est pas figuré • les morts et les vivants sont peu, voire non différenciés 	
	DE TYPE AUTO-DESENGENDREMENT <ul style="list-style-type: none"> • les deux parents du sujet sont figurés mais pas le sujet • la lignée des ascendants est arrêtée • le triangle œdipien n'est pas figuré • les morts et les vivants sont peu, voire pas différenciés 	
	DE TYPE MEGALOMANIAQUE <ul style="list-style-type: none"> • le noms et prénom d'un ou des deux parent(s) du sujet sont célèbres mais peu, voire pas vraisemblables • le sujet est figuré comme descendant d'une famille célèbre, illustre, noble, etc. • le triangle parents-sujet comporte des éléments imaginaires ou réels souvent célèbres mais avec des invraisemblances temporelles (p. ex. être le fils de Jésus-Christ, d'Ulysse et Pénélope, de la Reine d'Angleterre, de Rembrandt, d'Obama, etc.) • les êtres réels et imaginaires sont peu, voire pas différenciés; les morts et les vivants sont peu, voire pas différenciés 	
	DE TYPE INVERSION/TELESCOPAGE DES GENERATIONS <ul style="list-style-type: none"> • le sujet est représenté engendrant ses parents, comme engendré par ses pairs (frères et sœurs, cousins et cousines) etc. • les morts et les vivants sont peu, voire pas différenciés • les ascendants et les descendants du sujet se confondent du point de vue générationnel • les morts et les vivants sont peu, voire pas différenciés 	

Liens de filiation descendants du sujet	Liens fraternels du sujet	Liens avunculaires du sujet
<ul style="list-style-type: none"> • certains descendants, voire toute la descendance est omise • des descendants imaginaires apparaissent dans l'arbre • les descendants sont figurés sous forme d'écriture en paquet ce qui ne permet pas de les différencier • le sujet omet ou confond certains éléments différenciateurs les concernant (sexe, prénom, ordre de naissance, date de décès) • les liens de filiation descendants ne sont pas figurés ou comportent des bizarreries (omissions ou ruptures des lignes reliant le sujet à ses descendants, etc.) • les descendants morts et ceux qui sont vivants sont peu, voire pas différenciés • le ou les prénom(s) de chaque descendant est/sont peu, voire pas différenciés 	<ul style="list-style-type: none"> • certains membres de la fraterie, voire toute la fraterie est omise • des frères et sœurs imaginaires apparaissent dans l'arbre • la fraterie est figurée sous forme d'écriture en paquet ce qui ne permet pas d'en distinguer les différents membres • le sujet omet ou confond certains éléments différenciateurs (sexe, prénom, ordre de naissance, date de décès) • les liens fraternels ne sont pas figurés ou comportent des bizarreries (omissions ou ruptures des lignes reliant les membres de la fraterie, etc.) • les morts et les vivants sont peu, voire pas différenciés • le ou les prénom(s) de chaque membre de la fraterie est/sont peu, voire pas différenciés 	<ul style="list-style-type: none"> • la fraterie de la mère et du père du sujet comporte des omissions, des ratures, etc.; certains éléments caractéristiques de la filiation instituée manquent ou sont confus ou présentent des bizarreries (nom, sexe, ordre de naissance, date de décès) • les liens fraternels qui relient les parents du sujet à leur fraterie sont plus ou moins figurés et clairement identifiables; certains présentent des bizarreries ou des points d'obscurité • les morts et les vivants sont peu voire pas différenciés • le ou les prénom(s) de chaque avunculat est/sont peu voire pas différenciés

RÉFÉRENCES

- ABRAHAM, N., & TOROK, M. (1978). *L'écorce et le noyau*. Paris, France, Aubier-Flammarion.
- ANSERMET, F. (1999). *Clinique de l'origine. L'enfant entre la médecine et la psychanalyse*. Lausanne, Suisse, Payot.
- ANZIEU, A., & GÉRARD, C. (2004). *Traumatisme et contre-transfert*. Paris, France, In Press.
- BAROCAS, H. A., & BAROCAS, C. B. (1973). Manifestations of Concentration Camp Effects on the Second Generation. *American Journal of Psychiatry*, 130, 820-821.
- BAROCAS, H. A., & BAROCAS, C. B. (1980). Separation-Individuation. Conflicts in Children of Holocaust Survivors. *Journal of Contemporary Psychotherapy*, 11, 6-14.
- BERGMAN, M. S., & JUCOVY, M. E. (1982). *Generations of the Holocaust*. New York, USA, Columbia University Press.
- BERTRAND, M. (2005). Qu'est-ce que la subjectivation?, *Carnets psy*, 1 (96), 24-27.
- BOURGUIGNON, O. (1994). Généalogie historique et filiation psychique. Quelle représentation de la filiation en psychanalyse?, *Revue Internationale de Psychopathologie*, 13, 15-27.
- BOURGUIGNON, M. (2015). *Les destins de transmission psychique chez les enfants de victimes de violence collective: le cas des enfants d'exilés politiques chiliens suite à la dictature civile-militaire (1973-1990)*. Projet de thèse sous la direction de Muriel Katz-Gilbert, Université de Lausanne, Laboratoire de recherche en psychologie des dynamiques intra- et intersubjectives, Lausanne, Suisse.
- BOWEN, M. (publié sous: Anonymous) (1978) On the Differentiation of Self, dans: Aronson J., *Family Therapy in Clinical Practice*, USA, 1978. [Trad. française, À propos de la différenciation de soi à l'intérieur de sa propre famille, *Thérapie Familiale*, 15(2), 1993, pp. 99-148.]
- BRETTE, F., EMMANUELLI, M., & PRAGIER, G. (2005). *Le traumatisme psychique. Organisation et désorganisation*. Paris, France: PUF.

- CHABERT, C. (2007). Les épreuves projectives en psychopathologie. In R. Roussillon et al. (Eds.), *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale* (pp. 555-581). Paris, France, Masson.
- CHOUVIER, B. (1991). Les modes associatifs dans les groupes à médiation. *Revue de Psychothérapie Psychanalytique de groupe*, 17, 133-136.
- CICCONE, A. (2012). *La transmission psychique inconsciente. Identification projective et fantasme de transmission*. Paris, France, Dunod
- CUYNET, P. (2010). Lecture psychanalytique du corps familial. *Le Divan familial*, 25, 11-30.
- CUYNET, P., & MARIAGE, A. (2004). Le dessin de l'arbre généalogique comme épreuve projective. *Le Divan familial*, 13, 163-182.
- CUYNET, P., MARIAGE, A., LAMI, J.-A., FAGGION, M., PUTHOMME, S. & VANNIER, A. (2006). L'arbre généalogique: une création familiale. *Le Divan familial*, 17, 56-68.
- DRIEU, D., & MARTY, F. (2005). Figures de la filiation traumatique. *Dialogue*, 2(168), 5-14.
- DUMAS, D. (1985). *L'ange et le fantôme. Introduction à la clinique de l'impensé généalogique*. Paris, France, Minuit.
- EIGUER, A. (1987). *La parenté fantasmatique*. Paris, France, Dunod.
- EIGUER, A., et al. (1997). *Le générationnel: approche en thérapie familiale psychanalytique*. Paris, France, Dunod.
- FAIMBERG, H. (1993). À l'écoute du télescopage des générations: pertinence psychanalytique du concept. In R. Kaës et al. (Ed.). *Transmission de la vie psychique entre les générations* (pp. 113-129). Paris, France, Dunod.
- FREUD, S. (1909/1997). Le roman familial des névrosés. In S. Freud (Ed.), *Névrose, psychose et perversion* (pp. 157-160). Paris, PUF (édition originale publiée en 1973).
- FREUD, S. (1915/2013). *Leçons d'introduction à la psychanalyse*. Paris, France, PUF.
- FREUD, S. (1920/1981). Au-delà du principe de plaisir. In S. Freud (Ed.), *Essais de psychanalyse* (pp. 41-115). Paris, France, PUF.
- GAMPEL, Y. (2005). *Ces parents qui vivent à travers moi: les enfants des guerres*. Paris, France, Fayard.

- GARLAND, C. (2001). *Comprendre le traumatisme*. Larmor-Plage, France, Hublot. (Édition originale publiée en 1998).
- GILBERT, M. (2005). *Antigone et le devoir de sépulture*. Genève, Suisse, Labor et Fides.
- GILBERT, M. (2010). L'adolescent juif face à la loi transcendante : enjeux anthropologiques et psychanalytiques du rite de la *bar-mitsvah*. *Adolescence*, 73, 597-616.
- GOLSE, B. (1995). Le concept de transgénérationnel. *Carnets psy*, 6, 12-16.
- GRANJON, E. (2011). La thérapie familiale, lieu d'élaboration du transgénérationnel. In J.-B. Chapelier, & J. Roffat (Eds.), *Groupe, contenance et créativité* (pp. 191-202). Toulouse, France, Érès.
- GUYOTAT, J. (1979). Grille pour un repérage des singularités de la filiation. *Psychanalyse à l'Université*, 4(16), 639-652.
- GUYOTAT, J. (1980). *Mort/naissance et filiation*. *Études de psychopathologie sur le lien de filiation*. Paris, France, Masson.
- GUYOTAT, J. (1986). La transmission psychique à la lumière des phénomènes transgénérationnels. In J. Guyotat, & P. Fédida (Eds.), *Généalogie et transmission* (pp. 53-59). Paris, France, Echo-Centurion.
- GUYOTAT, J. (1995). *Filiation et puerpéralité, logique du lien*. *Entre psychanalyse et biomédecine*. Paris, France, PUF.
- GUYOTAT, J. (2000). Filiation psychique, traumatisme psychique et incidences psychothérapeutiques. In O. Halfon, F. Ansermet, & B. Pierrehumbert (Eds.), *Filiations psychiques* (pp. 193-275). Paris, France, PUF.
- GUYOTAT, J. (2005a). Traumatisme et lien de filiation. *Dialogue*, 168, 15-24.
- GUYOTAT, J. (2005b). Transmission. Filiation. *Recherches en psychanalyse*, 1(3), 115-119.
- HÉRITIER, F. (2010). La filiation, état social. *La revue lacanienne*, 3(8), 33-36.
- HILBERG, R. (1988). *La destruction des Juifs d'Europe*. Paris, France, Fayard. (Édition originale publiée en 1985).
- KAËS, R., et al. (1993). *Transmission de la vie psychique entre les générations*. Paris, France, Dunod.

- KAËS, R. (1997). Dispositifs psychanalytiques et émergence du générationnel. In A. Eiguier, et al. (1997). *Le générationnel : approche en thérapie familiale psychanalytique* (pp. 1-14). Paris, France, Dunod.
- KAËS, R. (2000). Filiation et affiliation. Quelques aspects de la réélaboration du roman familial dans les familles adoptives, les groupes et les institutions. *Le Divan familial*, 5, 61-78.
- KAËS, R. (2002). Le problème psychanalytique du générationnel. Objets, processus et dispositifs d'analyse. *Filigrane*, 11(1), 109-120.
- KATZ-GILBERT, M. (2014a). Du crime généalogique à l'impossible maillage généalogique : à propos de quelques effets de l'antisémitisme nazi sur la subjectivation aujourd'hui. In M. G. Wolkowicz (Ed.), *Présence de la Shoah et d'Israël dans la pensée contemporaine* (pp. 369-394). Paris, France, In Press.
- KATZ-GILBERT, M. (2014b). Prénommer de génération en génération : à propos de la transmission psychique. Une recherche dans les familles juives ashkénazes vivant en Suisse. In P. Bantmann (Ed.), *D'une génération à l'autre. L'intergénérationnel en psychopathologie et en psychanalyse aujourd'hui* (pp. 163-190). Paris, France : In Press.
- Katz-Gilbert, M. Circoncire ou ne pas circoncire ? Réflexions psychanalytiques sur un rite à contre temps. In J. Ehrenfreund, & D. Cohen-Lévinas (Eds.), *Circoncision : actualité d'une pratique immémoriale*. (À paraître).
- KATZ-GILBERT, M. Tisser des liens d'affiliation au groupe comme rempart au meurtre de masse : la circoncision en question. In C. Combiér, & E. Gratton (Eds.), *Figures de la filiation*. (À paraître).
- KATZ-GILBERT, M. *Filiation et transmission à l'épreuve de la Shoah : quels destins de la parentalité ?* (À paraître).
- KATZ-GILBERT, M. *Libre réalisation de l'arbre généalogique : quelle grille d'analyse ?* (À paraître).
- KATZ-GILBERT, M. *Libre réalisation de l'arbre généalogique : une revue de la littérature*. (À paraître).
- KATZ-GILBERT, M., & COMBIÉR, C. *Naître et enfantier après un génocide : exploration clinique à partir de la libre réalisation de l'arbre généalogique* (À paraître).

- KESTENBERG, J. (1972). Psychoanalytic contributions to the problem of children of survivors from nazi persecutions. *The Israel Annals of Psychiatry and Related Disciplines*, 10, 311-325.
- KESTENBERG, J. (1980). Psychoanalyses of children of survivors from the Holocaust: case presentation and assessment. *Journal of the American Psychoanalytic Association*, 28, 775-804.
- KOGAN, I. (2001). *Le cri des enfants sans voix. L'Holocauste et la deuxième génération: une perspective psychanalytique*. Lonay, Suisse, Champs psychanalytiques.
- KRELL, R. (1979). Holocaust Families: The Survivors and their Children. *Comprehensive Psychiatry*, 20(6), 560-568.
- LACAN, J. (1953/1982). Le symbolique, le Réel, l'imaginaire. *Bulletin de l'Association freudienne*, 1, 4-13.
- LEGENBRE, P. (1985). *L'inestimable objet de la transmission. Etude sur le principe généalogique en Occident. Leçons IV*. Paris, France, Fayard.
- LEGENBRE, P. (1990). L'attaque nazie contre le principe de filiation. In A. Papa-georgiu-Legendre (Ed.), *Filiations. Fondement généalogique de la psychanalyse. Leçons IV, suite 2* (pp. 205-209). Paris, France, Fayard.
- LEGENBRE, P. (1999). La Brèche. Remarques sur la dimension institutionnelle de la Shoah. In P. Legendre. (Ed.), *Sur la question dogmatique en Occident: aspects théoriques* (pp. 339-349). Paris, France, Fayard.
- LEMAIRE-ARNAUD, E. (1980). À propos d'une technique nouvelle: le génogramme. *Dialogue*, 138, 29-37.
- LEMAIRE-ARNAUD, E. (1985). Utilité du génogramme pour la mise à jour des phénomènes transgénérationnels. *Dialogue*, 89, 3-7.
- LEMAIRE-ARNAUD, E. (1995). Le génogramme en thérapie de couple et en thérapie familiale. *Dialogue*, 130, 47-52.
- MARIAGE, A., CUYNET, P., & JACQUOT, M. (2006). Etude des répercussions de la séparation parentale à partir du test de l'arbre généalogique. *Dialogue*, 1(171), 103-115.
- MIJOLLA, A. de (1981). *Les visiteurs du Moi. Fantômes d'identification*. Paris, France, Belles-Lettres.
- RACAMIER, P.-L. (1992). *Le génie des origines. Psychanalyse et psychose*. Paris, France, Payot.

- RACAMIER, P.-L. (1995). *L'inceste et l'incestuel*. Paris, France, Éditions du Collège.
- RACAMIER, P.-L. (2006). *L'incestuel. Empan*, 2(62), 39-46.
- ROSOLATO, G. (1989). La filiation: ses implications psychanalytiques et ses ruptures. *Topique*, 44, 188-200.
- SANTELICES, M.-P. (1999). *Le génogramme libre et la transmission générationnelle: travail réalisé auprès d'enfants placés*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- SANTELICES, M.-P., SIMON, M., & CHOUVIER, B. (1999). Utilisation libre du génogramme en pratique clinique auprès d'enfants placés. *Le Divan familial*, 3, 171-183.
- SAVIN, B. (1993). Généalogie - Toxicomanie - Prison. Retrouver ses racines derrière les barreaux, *Bulletin de liaison du Centre National de Documentation sur la Toxicomanie*, 19, 183-196, 1993.
- SAVIN, B. (1998). *L'écoute généalogique. Son importance diagnostique et thérapeutique en clinique individuelle familiale et institutionnelle (Tome I et II)*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France: Atelier national de reproduction des thèses.
- TISSERON, S., et al. (1995). *Le psychisme à l'épreuve des générations. Clinique du fantôme*. Paris, France, Dunod.
- VEUILLET, C. (2003a). *Adoption et violence de la transmission psychique. Clinique des couples adoptants et enjeux inconscients inter et transgénérationnels*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- VEUILLET, C. (2003b). Entretiens psychologiques préalables à l'adoption et « libre réalisation de l'arbre généalogique ». *Psychologie clinique et projective*, 1(9), 353-367.
- VEUILLET COMBIER, C. (2011). Adoption et libre circulation de l'affect. *Psychologie clinique et projective*, 1(17), 65-78.
- VEUILLET COMBIER, C., & KATZ-GILBERT, M. *De la mémoire trouée à la parentalité empêchée: Etude clinique du lien généalogique*. À paraître.

- WAINTRATER, R. (2002). À la recherche d'une nouvelle filiation. La problématique narcissique dans les groupes de formation au recueil de témoignage de la Shoah. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 1(38), 37-53.
- WAINTRATER, R. (2003). *Sortir du génocide. Témoigner pour réapprendre à vivre*. Paris, France, Payot.
- WAINTRATER, R. (2011). Refus d'hériter : la transmission au regard du génocide. *Champs psy*, 2(60), 141-154.
- ZALTZMAN, N. (1999). *La résistance de l'humain*. Paris, France, PUF.